

ACTUS

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

TERRASSES : EXONÉRATION PARTIELLE DES REDEVANCES



La réouverture de ces commerces a été autorisée par le Gouvernement le 2 juin dernier, mais les mesures sanitaires drastiques imposées ainsi que les règles de distanciation physique très contraignantes en termes d'espace pesaient alors sur l'avenir des professionnels... La volonté de la commune étant de soutenir ses entreprises, des extensions de terrasse gratuites ont été proposées durant la période estivale sur des secteurs qui pouvaient être privatisés. Afin de poursuivre ce soutien, une exonération partielle des redevances d'occupation du domaine public a été votée à l'unanimité au dernier conseil municipal, sur proposition de la municipalité. Cette exonération concerne l'année en cours et sera de 50 % pour l'ensemble des terrasses de bars et restaurants installées à l'année. La diminution des recettes de la ville qui s'en suit sera supportée par le budget communal.

Afin de poursuivre l'accompagnement des bars et restaurants et réduire l'impact économique de la crise sanitaire, la ville procède à une exonération partielle de 50% des redevances d'occupation du domaine public. Sont ainsi concernées toutes les terrasses installées à l'année.

La crise sanitaire qui frappe le pays depuis le début de l'année 2020 a obligé certains commerces, considérés comme non-essentiels, à fermer leurs portes durant la période de confinement. Tous les établissements de type bar et restaurant ont vu leur exploitation suspendue entre le 17 mars et le 1er juin 2020.



UN MOIS DANS L'ACTU

TOUS SOLIDAIRES !



L'ensemble des dons a été acheminé jusqu'à Nice

Suite aux intempéries du 2 octobre, la municipalité a mis en place un point de collecte pour venir en aide aux communes sinistrées des Alpes-Maritimes. Vous avez été nombreux à venir déposer vos dons au Centre Maurin des Maures toute la semaine dernière. Plusieurs camions ont ainsi pu livrer de très nombreux produits de première nécessité à nos voisins azuréens dans le besoin. Merci à tous les Cogolinois pour ce bel élan de solidarité !

LE CHIFFRE



16 C'est le nombre de reines de beauté, représentant les Alpes-Maritimes, le Var, le Vaucluse et les Bouches du Rhône, qui seront présentes pour l'élection de Miss Provence 2020 le samedi 24 octobre prochain à 21h au COSEC. Vous souhaitez savoir qui succèdera à la jolie Lou Ruat ? Il reste encore des places disponibles ! Dès le lundi 26 octobre, les photos de la soirée seront disponibles sur la page Facebook de la Ville. Plus d'info au 04.94.95.27.14.

VOTRE VILLE

FACEBOOK

VILLE DE COGOLIN : UNE CHARTE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Votée lors du dernier conseil municipal, la Charte Facebook Ville de Cogolin a pour objectif de définir les règles d'utilisation et les bonnes pratiques sur la page de la Ville.

La page Ville de Cogolin est un espace ouvert à tous. En 2017, la municipalité

a en effet souhaité développer une communauté conviviale autour des informations municipales et donner la possibilité aux administrés - notamment - de commenter les articles postés par le service !

Communication mais aussi d'interagir avec les autres membres ou encore

d'échanger avec l'équipe de rédaction. Afin que le dialogue ait lieu de manière courtoise, satisfaisante et constructive, la Ville a décidé de fixer des règles de modération. En adhérant à cette page, les membres s'engagent ainsi à les respecter. N'oublions pas qu'une attitude polie et respectueuse envers les autres internautes est toujours préférable et bénéfique pour des échanges de qualité et constructifs. Les publications proposées ont toujours un lien direct avec la Ville : événements, actualité, services proposés, projets de développement, annonces exclusives et informations prioritaires, présentation des nouveaux commerces, des nouvelles personnalités locales, photos insolites, coups de coeur etc... Alors, à vos marques, prêts ... cliquez et rejoignez la communauté des 6 000 abonnés !

COMMERCES

LE SALON DE COIFFURE OXYGÈNE FÊTE SES 10 ANS



Ouvert depuis le mois d'octobre 2010, le salon de coiffure Oxygène est un bel exemple de longévité.

C'était le 12 octobre 2010. Sandra Pastorelli, gérante du salon, est plutôt fière de passer ce mois-ci le cap de la dizaine. « J'ai commencé en tant qu'apprentie au Studio 11, situé dans l'avenue Georges Clemenceau. J'y ai même travaillé durant presque vingt ans ! » Aujourd'hui âgée de 46 ans, la responsable peut compter sur Michèle son employée pour satisfaire les

moindres désirs capillaires de ses clientes. « Aurélie, esthéticienne, vient proposer ses services en tant qu'in-dépendante et complète ainsi les services du salon. » (sur la photo, Sandra est entourée de Michèle à gauche et Aurélie à droite). La clientèle - féminine comme masculine - est très fidèle et le bouche à oreille s'occupe du reste : la fréquentation est en constante augmentation malgré des derniers mois difficiles... Covid-19 oblige. « Nous sommes formées régulièrement aux nouvelles techniques pour tou-

jours être à la pointe de la tendance. » La boutique évolue et a pu s'agrandir, en passant de 50m² à 90m² en quelques années. « Pour toutes ces raisons, nous souhaitons fêter nos 10 ans en grande pompe mais les mesures sanitaires nous conduisent à annuler l'apéritif d'inauguration initialement prévu » conclut Sandra. « Ce n'est que partie remise ! »
OXYGÈNE COIFFURE, 22 boulevard Michelet, Tél. : 04 94 95 96 16
Page oxygene coiffure / Instagram Oxygene.coiffure

En bref

COUPURE ENEDIS

Mardi 20 octobre de 8h30 à 12h, chemin de la Mort du Luc - chemin des Bergers.

DÉMARCHAGE PUBLICITAIRE

La ville a missionné un prestataire afin d'assurer le démarchage des entreprises et commerces de la ville pour des encarts publicitaires au sein des supports municipaux : c'est la société FRANCE RÉGIE EDITIONS, représentée par PASCALE DELAMARRE, qui est en charge de cette mission pour la commune. Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



L'enquête publique sur la modification n°2 du PLU est toujours en cours, et ce jusqu'au 30 octobre. Plus d'infos sur : www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/avis-denquete-publique-du-28-septembre-2020/

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES ENTREPRISES

Lors de la première commission du 29 septembre dernier, 4 entrepreneurs ont été éligibles au fonds de solidarité communal spécial Covid-19. Chacun recevra 1 500 euros. Vous êtes une Très Petite Entreprise (TPE)? Vous pouvez encore déposer vos dossiers pour profiter de ce fonds jusqu'au 31 décembre 2020. Plus d'infos sur : <http://www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/fonds-desolidarite-pour-les-entreprises/>

BATEAUX VERTS

Vous travaillez dans le Golfe ? Allez-y en bateau avec votre « Pass PRO » (6,50 € l'aller-retour)
Vous habitez à l'année à Cogolin ? Avec le PASS RÉSIDENT, les adultes paient leur aller-retour 8,50 € et les enfants 6,50 €. Plus d'infos sur : www.bateauxverts.com/informations-pratiques/les-pass/

LA VIE EN BLEU !

Du 5 au 11 octobre, partout en France, a eu lieu la Semaine Bleue. Portée par le CCAS qui œuvre toute l'année pour le bien-être de nos seniors, la Ville a participé à cette semaine dédiée aux personnes âgées. Une série de visuels largement diffusés a mis en lumière le rôle social, économique et culturel de ces dernières.



EMPLOI ET HANDICAP

DUODAY : ENSEMBLE, DÉPASSONS NOS PRÉJUGÉS !



Le 19 novembre 2020, partout en France, l'opération DuoDay permettra - dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations - la formation de duos formés par des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires.

Initialement prévue en mai - et reportée en raison de la crise sanitaire - la journée DuoDay a pour objectif le dépassement de nos préjugés et l'avancée vers l'inclusion. Elle permet aux personnes en situation de handicap et professionnels de partager leur quotidien au travail. Né

en Irlande il y a dix ans, le DuoDay est un événement européen, désormais très attendu. Arrivé en France en 2015 dans le Lot-et-Garonne, le DuoDay se déploie depuis 2017 à l'ensemble de la France. Avec 4 000 duos en 2018 et près de 13 000 duos en 2019, l'opération ne cesse de prendre de l'ampleur et suscite de manière unanime l'adhésion des employeurs et des personnes en situation de handicap. Cette 5e édition devrait contribuer un peu plus encore à changer le regard sur le handicap. Pourquoi ? Car les personnes handicapées peuvent ainsi découvrir un métier et amorcer

Le saviez-vous ?

La ville de Cogolin participe activement à cette journée et accueillera cette année plusieurs personnes en situation de handicap au sein des services de la mairie. Certaines d'entre elles ont souhaité former un duo pour découvrir un métier, d'autres ont accepté les propositions d'agents municipaux qui ont à cœur de valoriser les atouts de leur profession.

un parcours professionnel. Car les employeurs (entreprises, structures publiques, para-publiques) ont l'opportunité de sensibiliser leurs équipes au handicap, de découvrir les compétences et les qualités professionnelles de ces personnes et d'affirmer les valeurs sociales de leur organisation. Quant aux structures qui accompagnent les personnes handicapées (Pôle emploi, Cap emploi, structure médico-sociale, etc.), c'est l'occasion de créer de nouvelles synergies avec les employeurs. **Pour participer au DuoDay, rendez-vous sur la plateforme www.duoday.fr**

TOP ET FLOP



UNE BRILLANTE IDÉE !

A l'initiative de Cogolinois(es), une « randonnée nettoyage » a été organisée sur la commune le dimanche 11 octobre. Le rendez-vous a été donné sur le parking du centre commercial Leclerc. Les volontaires qui ont répondu présents ont ainsi pris soin de l'environnement. Bravo à tous !



ATTENTION, JAUNISSE...

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt vient de communiquer sur le retour de la flavescence dorée de la vigne. La précocité des vendanges n'ayant pas permis à l'ensemble des vigneronnes de se mobiliser, il est encore temps de signaler tout symptôme suspect par téléphone au 04 90 81 11 00 ou 04 90 27 26 79.



COGOLIN OLYMPIQUE !

La France, organisatrice des prochains Jeux olympiques et paralympiques d'été, sera, en 2024, au cœur du plus grand événement sportif de la planète. Cogolin vient de décrocher le label "Cogolin, ville olympique" et s'appête ainsi à participer à une fête exceptionnelle ! Pour en savoir plus, rendez-vous dans le TERRE MER MAGAZINE de novembre.

En bref

PLUIE-INONDATION



Se protéger, connaître les bons comportements en cas d'épisode pluvieux intense est primordial. Pour tout savoir sur les gestes à adopter sur : www.ecologie.gouv.fr/pluie-inondation-se-protger-connaître-bons-comportements

APPEL AUX DONNS



L'association La Mer des Marmots Malades a pour mission principale de faire découvrir aux enfants atteints du cancer les multiples activités liées à la mer dans le Golfe à bord du voilier « Le Black Night ». **Vous souhaitez vous associer à son projet ?**

Contactez le 06 86 02 60 51 ou rendez-vous sur la page

La Mer des Marmots Malades.

COLLECTE DE SANG



Jeudi 26 novembre de 8h à 12h30 au Centre Maurin des Maures. Uniquement sur RDV en s'inscrivant sur www.resadon.fr

FRIPERIE SOLIDAIRE

La "Ressourcerie" - friperie de la l'association 3 Mil-Pa située dans la ZA St Maur - passe aux horaires d'hiver. Elle est ouverte les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 15h30 à 18h30.

Contact : 3milpa@sfr.fr
06 26 86 07 76 - 3milpa

PÉTANQUE : UN CONCOURS NATIONAL TRÈS RELEVÉ !



Le public est venu nombreux assister aux trois jours consacrés à la pétanque, les 25, 26 et 27 septembre. 180 triplettes ont ainsi rivalisé de talent, dans la bonne humeur, sur les places Victor Hugo, Jean Moulin et sur le parking des bus, route de la Mole. Si le vent était de la partie, le soleil aussi, et ce pour le plus grand plaisir des sportifs présents !

Organisé par l'association la Boule Cogolinoise, le concours a tenu toutes ses promesses et ce, malgré les mesures sanitaires mises en place. Les phases de poules se sont tenues le samedi - en élimination directe avec les 1/16e de finale - suivies des 1/8e de finale le dimanche puis de la finale le même jour à 16h. En parallèle avait également lieu un tournoi

régional ainsi qu'un tournoi féminin en doublettes. Les sportifs émérites à l'image de Dylan Rocher - multiple champion du monde et d'Europe - associé pour l'occasion à Henri Lacroix - notamment vainqueur aux masters de pétanque - ont fait briller les yeux de leurs plus grands fans. Le week-end a été clôturé par la remise des prix en présence des élus.

Les résultats

National hommes : la triplette Hubert, Savin, Mallet s'impose en finale contre les très jeunes Dubois, Baudier, Molinas
Femmes : la championne du monde Aurélia Blasquez associée à Anne-Marie Della Pietra remporte le trophée face aux Cannoises Tania Modeste et Marie Valmonte

CULTURE-ANIMATION

UN PETIT TOUR DANS LA MAISON DE L'HORREUR ... ÇA VOUS DIT ?

A l'occasion d'Halloween, la Maison de l'Horreur accueillera petits et grands le samedi 31 octobre, toute la journée au Centre Maurin des « Morts » pour une attraction « épouvantable ».



Plongez dans l'ambiance lugubre d'un lieu hostile où règnent les ténèbres et d'horribles personnages. Osez-vous entrer dans le Centre Maurin des « Morts » ? Et surtout, serez-vous capable d'en sortir vivant ? Si vous osez pénétrer

dans ce labyrinthe effroyable, restez vigilants : les monstres pullulent... Ne manquez pas cette expérience incroyable et unique dans le Golfe de Saint-Tropez... Une maquilleuse sera également présente dans la file d'attente ainsi qu'une conteuse d'histoires chargée de vous plonger dans l'ambiance d'Halloween. Alors, pour que la soirée soit parfaitement réussie, n'oubliez pas votre déguisement !

HALLOWEEN LA MAISON DE L'HORREUR

Samedi 31 octobre 2020
De 10h à 12h : 3 à 8 ans (niveau d'horreur léger)
De 15h à 17h : 8 à 11 ans (niveau d'horreur moyen)
De 19h à 20h30 : 12 ans et + (niveau d'horreur gore)

Des bonbons seront distribués à la fin du parcours.

MAIS AUSSI :

17h-17h30 : Défilé des petits monstres dans l'hyper-centre avec distribution de friandises par les riverains et les commerçants. Départ Centre Maurin des Morts et parcours en ville : avenue G. Clemenceau, rues J. Jaurès, Gambetta et Marceau pour arriver au Parc Marceau.
18h-18h30 : Concours du plus beau costume par catégorie, au parc Marceau. Nombreux lots à gagner offerts par les commerçants.
20h30 : Projection du film d'horreur « Peninsula » au Cinéma Raimu (+16 ans)

OÙ TROUVER TERRE MER INFO ?

- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque et l'Office du Tourisme
- Dans vos commerces du centre-ville
- En vous abonnant sur le site internet de la ville : www.cogolin.fr

Échos des clubs

MESURES SANITAIRES

À respecter dans tous les clubs :

- Port du masque obligatoire dans l'enceinte des gymnases (fin de l'obligation dès le début de l'activité physique)
- Désinfection des mains avant l'entraînement
- Respect de la distance de sécurité avant/pendant/après l'entraînement
- Arrivée en tenue (pas de vestiaires)
- Bouteilles d'eau ou gourdes individuelles et personnelles
- En cas de symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, diarrhée), prévenir le club et ne pas venir à l'entraînement.

TENNIS

Le tournoi Open d'automne du Tennis Club de Cogolin a lieu du 15 octobre au 1er novembre. Plus d'infos au 04 54 61 16 ou au 06 80 14 70 30.

Vous y serez ?

À LA MÉDIATHÈQUE

(44, rue Marceau)
Inscriptions au 04 94 54 64 57
Gratuit - Port du masque obligatoire

Au pied de mon Arbre

Exposition à partir du 19 octobre et ateliers les 29 octobre et 14 novembre de 15h à 16h30.

Parlons BD

Samedi 24 octobre de 14h30 à 15h30 - chroniques, échanges et débats autour de la BD.

AU CHÂTEAU

(46 rue Nationale)
Inscriptions au 04 94 95 27 14
Gratuit - Port du masque obligatoire

Ludothèque - Yakajouer

Les 17, 22 et 27 octobre, le 14 novembre de 15h à 17h.

Rencontres de poésie

Samedi 7 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h. 10 auteurs, 10 visions de la poésie : venez partager l'émotion et l'art de la poésie !

Plus d'info sur www.cogolin.fr

Tous les événements proposés sont gratuits.

COGOLIN
TerreMer info



Imprimeur labellisé
IMPRIM'VERTO

Editeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de la publication : Marc Etienne LANSADE. Rédactrice en chef : Laëtitia PICOT. Rédacteur : Katia ENRIOTTI. Crédits photos : service Communication et D.R. Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Bulletin d'information imprimé en 4 500 exemplaires.
Contact : communication@cogolin.fr

Suivez-vous !

ville de Cogolin
villedecogolin

Prochaine édition le
mercredi 11 novembre 2020